



Commission Nationale
des
Activités Cyclistes

<https://www.ufolep-cyclisme.org>

<http://www.ufolep.org>

Bonjour,

Vous trouverez [ICI](#) la circulaire du national de VTT 2019, organisé par le comité départemental 79 à La Mothe Saint Heray.

Nous vous rappelons que comme pour tous les nationaux, les engagements sont à effectuer sur la plateforme dédiée aux engagements pour les nationaux : www.cns-webservice.org, par les personnes habilitées à le faire. Ceci concerne toutes les catégories même les 11/12 ans qui sont encore en test pour cette saison.

Pour l'initiation au cyclisme 7/8 ans et 9/10 ans qui ne rentrent pas dans le cadre du championnat, une épreuve a été créée sur le calendrier national (département 79) pour inscrire ces jeunes qui doivent être licenciés.

Or des VTTistes s'inscrivent par le biais du calendrier national et même un comité a engagé 16 compétiteurs adultes ! Ces engagements ne pourront pas être pris en compte et vont être supprimés, vous avez encore le temps de préparer vos engagements puisque la plateforme sera ouverte du 27/05/2019 au 02/06/2019.

Donc merci de bien relire la circulaire qui comme d'habitude vous donne tous les détails pour les engagements.

Bien cordialement,

Daniel MANUEL,

Responsable de la CNS Activités Cyclistes